

Préfecture Martinique Contrôle de légalité REÇU LE

EXTRAIT N°72/2023 DU PROCES-VERBAL DES

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2023

Date	de	la
convoc	ation :	
Le 25 s	ept 2023	3

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :

Présents 23
Procurations 4
Absents 5
Excusés 1

En cours de Séance :

Présents 33
Procurations 4
Absents 5
Excusés 1

L'an deux mil vingt-trois, le deux du mois d'octobre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS:

Adjoints: M. ADELE Claude, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane

Conseillers municipaux: M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

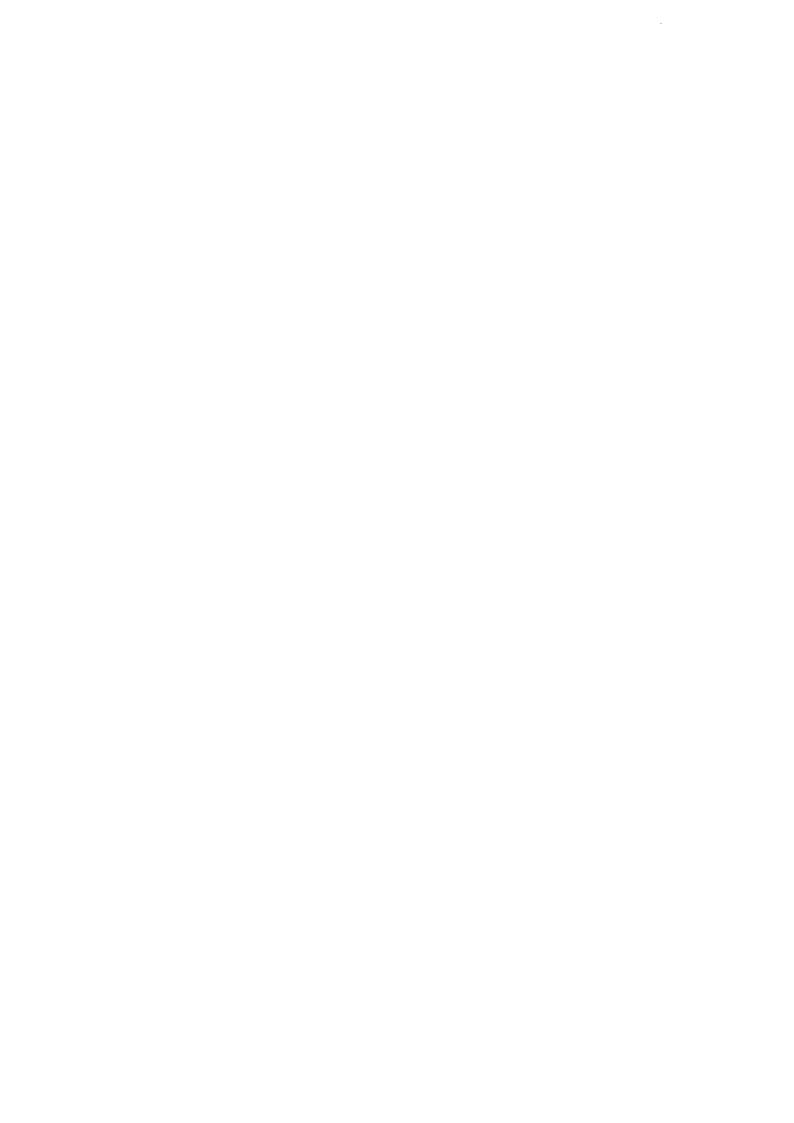
ABSENTS EXCUSES: Mme MIEVILLY Eliane, (procuration à M. ADELE Claude), NAPOLY Raymond, Mme CARIN Jocelyne (procuration à M ARETO Joseph), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne).

ABSENTS NON EXCUSES: Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. FERDINAND Thierry, Mme MENCE Marielle, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA) DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUROM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.



MARCHES NOCTURNES 2023 - 2024 APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le Maire expose:

Cette action est une déclinaison du plan d'actions proposé dans le cadre du Schéma de référence du centre bourg mené par l'ADDUAM - Agence de Développement Durable, d'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique, en Mai 2022.

Compte tenu de la situation économique actuelle difficile, ce projet vise à recréer une vie locale et un environnement attractif au centre bourg tant pour la population que les acteurs économiques du territoire afin d'écouler leurs marchandises et services en circuit court.

Il s'agit enfin de permettre la revitalisation du bourg par la mise en place d'animations thématiques avec les acteurs du territoire, visant à faire revenir les familles au bourg, et ce, en toute quiétude et à proximité de leur domicile.

Pour la mise en œuvre de ce projet, le plan de financement prévisionnel est établi comme suit :

DEPENSES HT		RESSOURCES HT		
	Montants HT		Montants	Taux (%)
-Location de chapiteaux avec option électrification	42 000 €			
-Location de groupes électrogènes	21 000 €	LEADER	167 875 €	85%
-Location de matériels de lumière scénique et de sonorisation	21 500 €			
-Prestations de manutention pour l'installation de barrières Vauban	25 000 €	Autofinancement public Ville de Saint-Joseph	29 625 €	15%
-Prestations de sécurité	20 000 €	,		
-Prestations de traiteur	15 000 €			
-Plateau artistiques et animations	53 000 €			
TOTAL	197 500 €	TOTAL	197 500 €	100%

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

D'APPROUVER le projet

D'APPROUVER plan de financement de cette opération

D'AUTORISER le Maire à engager les démarches de demande de subvention et à signer tout document s'y rapportant.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 02 octobre 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

OE SAIN OS SE MARTINIOUS

Le Maire

Yan MONPLAISIR

